



**MētisPresses**

## **RAPPORT D'ÉVALUATION**

de la convention de subventionnement 2011-2014

entre

**la Ville de Genève**

ci-après *la Ville*

**et la maison d'édition MētisPresses Sàrl**

ci-après *MētisPresses*

## TABLE DES MATIERES

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
1.1. Contexte de l'évaluation	3
1.2. Démarche	3
<b>2. EVALUATION</b>	<b>4</b>
<b>2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de MētisPresses et le cadre de la politique culturelle de la Ville</b>	<b>4</b>
<b>2.2. Relations entre les parties signataires</b>	<b>4</b>
2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents	4
2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties	4
2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord	5
<b>2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties</b>	<b>5</b>
2.3.1. Réalisation des engagements de MētisPresses	5
2.3.2. Réalisation des engagements de la Ville	7
2.3.3. Bilans financiers et comptables	8
<b>2.4. Réalisation des objectifs de MētisPresses</b>	<b>9</b>
<b>3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXE : TABLEAU DE BORD</b>	<b>13</b>

## **1. Introduction**

### **1.1. Contexte de l'évaluation**

Le 12 mai 2011, la Ville et MētisPresses ont signé une convention de subventionnement portant sur les années 2011 à 2014. Cette convention arrive donc à échéance le 31 décembre 2014. Conformément à l'article 22 de celle-ci, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité. La présente évaluation porte sur les activités et les résultats des exercices 2011, 2012 et 2013, ainsi que sur les éléments déjà connus de l'année 2014.

### **1.2. Démarche**

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants de la Ville et de MētisPresses. Ces représentants se sont réunis à deux reprises pour discuter du contenu de ce rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

## 2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par la Ville et le projet artistique et culturel de MētisPresses, les charges financières liées à la gestion de l'association, les engagements des parties ainsi que les réalisations de MētisPresses. Ces objectifs ont été évalués selon les critères définis dans l'annexe 4 de la convention.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

### 2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de MētisPresses et le cadre de la politique culturelle de la Ville

La convention confirme que le projet culturel de MētisPresses (article 5) correspond à la politique culturelle de la Ville (article 3), cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (annexe 4). Atteint

Le projet artistique et culturel de MētisPresses mené à bien durant la période évaluée correspond au projet défini dans la convention. Il est en accord avec le cadre de la politique culturelle de la Ville. Cet aspect est repris en détail aux points 2.3 et 2.4.

### 2.2. Relations entre les parties signataires

#### 2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

Dans les limites de la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (LIPAD), les parties se communiquent toute information utile à la mise en œuvre de la présente convention. Atteint  
Toutes les informations seront communiquées par écrit aux personnes dont les coordonnées figurent à l'annexe 5 de la convention (art. 20).

Les échanges d'informations durant la période de la convention ont été réguliers.

#### 2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

La Ville et MētisPresses entretiennent de bons contacts et sont satisfaites de la qualité de leur collaboration.

### 2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

Chaque année, au plus tard le 30 avril, MētisPresses fournit à la personne de contact de la Ville :

- Son bilan et ses comptes audités avec le rapport des réviseurs ;
- son rapport d'activités intégrant le tableau de bord avec les indicateurs de l'année concernée.

Le rapport d'activités annuel prend la forme d'une auto-appréciation de l'exercice écoulé. Il met en relation les activités réalisées avec les objectifs initiaux et explique l'origine des éventuels écarts.

(art. 8)

Partiellement atteint

Les documents concernant les années 2011 et 2012 ont été remis dans les délais, mais les documents concernant 2013 ainsi que le tableau de bord ont été remis en été 2014 en raison du départ du comptable.

Le 31 octobre 2013 au plus tard, MētisPresses fournira à la Ville un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (2015-2018) (art. 7).

Atteint

Avec l'accord de la Ville, MētisPresses a envoyé le plan financier 2015-2018 en mai 2014.

## 2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués les engagements mesurables de MētisPresses et de la Ville. Les engagements de MētisPresses en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

### 2.3.1. Réalisation des engagements de MētisPresses

MētisPresses s'engage à être la bénéficiaire directe de l'aide financière. Elle ne procédera à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers.

MētisPresses s'oblige à solliciter tout appui financier public et privé auquel elle pourrait prétendre. Ces appuis ne doivent toutefois pas entrer en contradiction avec les principes régissant la politique générale de la Ville (art. 6).

Atteint

MētisPresses a sollicité et obtenu des aides de la CNL, du Fonds National Suisse, des Universités de Genève, Lausanne et Fribourg ainsi que de différentes écoles d'architectures.

mentionner le soutien de la Ville sur tout document promotionnel produit par MētisPresses.

Le logo de la Ville doit également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents (art. 9).

Partiellement atteint

MētisPresses doit s'efforcer de mentionner le soutien de la Ville sur l'ensemble de ses documents promotionnels.

Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (art. 10). Atteint

La Ville n'a pas connaissance de problèmes concernant la gestion du personnel de MētisPresses.

Mettre en place un système de contrôle interne adapté à sa mission et à sa structure (art. 11). Atteint

Petite structure, MētisPresses a mis en place un système de contrôle interne adapté à sa mission.

S'engager à : Atteint  
- adopter et appliquer un plan de classement pour les archives administratives;  
- ne pas détruire les archives administratives susceptibles d'avoir une valeur archivistique durable;  
- constituer les archives historiques;  
- conserver les archives dans un lieu garantissant leur protection.  
(art. 12)

MētisPresses conserve elle-même ses archives. Elle contactera le Services des archives de la Ville si elle a besoin de place ou de conseils.

Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement. Atteint  
Ne pas faire de publicité pour le tabac, l'alcool et les drogues.  
Respecter les principes du développement durable.  
(art. 13)

MētisPresses ne pratique pas l'affichage sauvage. Elle ne fait pas de publicité pour le tabac, l'alcool ou les drogues. Elle respecte les principes du développement durable.

### 2.3.2. Réalisation des engagements de la Ville

MētisPresses est autonome quant aux choix de son programme artistique et culturel, dans le cadre des subventions allouées et en conformité avec le projet artistique et culturel décrit à l'article 5 et à l'annexe 1. La Ville n'intervient pas dans les choix éditoriaux (art. 14).

Atteint

La Ville n'est pas intervenue dans le choix éditoriaux de MētisPresses.

La Ville s'engage à verser un montant total de 60'000 francs pour les quatre ans, soit une subvention annuelle de 15'000 francs (art. 15).

Atteint

La Ville a versé les subventions conformément à la convention.

Les subventions sont versées en deux fois. Le premier versement est effectué en janvier. Il représente trois quarts de la subvention annuelle. Il ne peut pas intervenir avant la remise des comptes et du rapport d'activité de l'exercice clôturé au 30 juin de l'année précédente. Le quatrième quart est versé en mai (art. 17).

Atteint

Les versements de la Ville ont suivi le rythme convenu dans la convention.

### 2.3.3. Bilans financiers et comptables

La valeur de tout apport en nature qui serait accordé ponctuellement est indiquée par la Ville à MētisPresses et doit figurer dans ses comptes (art. 16). Atteint

Durant la période de la convention, la Ville n'a pas accordé de subvention en nature à MētisPresses.

Au terme de l'exercice 2014, pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément à la convention, le résultat cumulé des exercices 2011 à 2014 est réparti entre la Ville et MētisPresses selon la clé suivante : si le résultat cumulé est positif, MētisPresses restitue à la Ville 10 % de ce résultat ; si le résultat cumulé est négatif, MētisPresses a l'obligation de combler ce déficit au cours de la prochaine période de quatre ans. La Ville ne versera pas de subvention extraordinaire pour combler ce déficit (art. 19). A évaluer au terme de l'exercice 2014

Au 31 décembre 2013, le déficit cumulé des exercices 2011 à 2013 était de CHF - 25'037.-.

Explications concernant le résultat négatif de 2012 :

Les coûts de fabrication ont augmenté en 2012 et la société a changé d'imprimeur en 2013 pour réduire les coûts.

Le nombre de tirages a été plus important en 2012 pour essayer de développer les ventes. Suite à la fin d'une allocation de retour à l'emploi (ARE), la masse salariale a été plus importante pendant quelques mois en 2012.

Ces surplus de charges ont été constatés en 2012 et des corrections ont rapidement été apportées pour retrouver l'équilibre en 2013.



## 2.4. Réalisation des objectifs de MētisPresses

Les objectifs et les activités de MētisPresses sont décrits dans la convention de subventionnement (à l'article 5 et à l'annexe 1). Les indicateurs commentés ci-dessous ont été définis par la Ville et MētisPresses. Ils figurent à l'annexe 3 de la convention.

Le tableau de bord avec les indicateurs mesurés pour les années 2011, 2012 et 2013 est annexé au présent rapport.

Commentaires concernant les indicateurs d'activités :

### La période 2011-2014

Durant la période que couvre la convention, MētisPresses a connu une constante professionnalisation, une reconnaissance croissante de ses ouvrages auprès de différents médias, publics et institutions, a pu investir dans la promotion, notamment par la refonte complète de son site internet et la mise en œuvre de moyens de communication plus efficaces, et a étoffé son catalogue de nombreux titres venant renforcer et confirmer son projet culturel, et ce en partie grâce à la convention qui la lie à la Ville de Genève.

MētisPresses a donc pu, durant cette période, profiter au mieux de l'étroite collaboration avec la Ville et se félicite de la pleine correspondance entre le cadre politique posé par cette dernière et son propre projet culturel. Dans ce contexte, MētisPresses a exploité adéquatement les ressources mises à disposition par la Ville. Les engagements pris par les éditions ont également été respectés. Les objectifs, quant à eux, comme le montrent le tableau de bord et les points ci-après, ont été atteints.

#### Nombre de livres publiés

MētisPresses publie entre 13 et 14 livres en moyenne par année. Compte tenu de la complexité des ouvrages produits et des ressources humaines disponibles à leur réalisation, nous pouvons considérer qu'il s'agit d'un résultat remarquable.

#### Nombre de livres publiés d'auteurs ou d'illustrateurs genevois

Dans le tableau de bord est indiqué le nombre d'auteurs genevois publiés par MētisPresses chaque année, aussi bien en tant qu'auteur d'ouvrage que de contributeur dans des ouvrages collectifs (ce qui reflète mieux la réalité des publications de MētisPresses et son enracinement dans les milieux culturels et universitaires genevois).

#### Nombre de titres imprimés à Genève

MētisPresses collabore avec des imprimeurs dont la compétitivité permet aux éditions de proposer des livres d'une excellente facture à un prix abordable pour le public. Cette compétitivité permet également aux éditions d'investir dans un nombre plus élevé de publications.

#### Nombre de cessions de droits (langue française et étranger)

Le nombre de cessions de droits augmente progressivement à mesure du développement du catalogue.

#### Participations à des manifestations (festivals, rencontres, salons, expositions)

Les éditions organisent régulièrement des événements publics pour faire partager les résultats de leurs activités avec le public, que ce soit lors de Salons du livre ou lors de soirées de lecture en partenariat avec des librairies, des espaces culturels institutionnels ou encore des galeries.

Nombre d'articles et critiques concernant la maison d'édition et/ou ses publications

MētisPresses obtient régulièrement des articles dans la presse généraliste ou spécialisée pour nombre de ses publications en Suisse, en France et parfois dans des revues ou journaux non-francophones. Elle bénéficie également d'une couverture médiatique favorable dans de nombreuses émissions de radio suisses et françaises.

Un auteur édité par MētisPresses a eu la chance de pouvoir présenter sa publication dans une émission d'Arte. Notons par ailleurs qu'une publication des éditions a été primée par le jury du prix du livre de l'Académie d'Architecture en 2012, qui couronne la qualité éditoriale, graphique et matérielle d'un livre parmi des centaines de publications sélectionnées. Enfin, un auteur édité par MētisPresses a eu l'honneur de remporter le Grand Prix de l'Urbanisme français en 2013 – consécration suprême dans ce domaine – notamment en raison de la qualité de son ouvrage paru chez MētisPresses.

### 3. Conclusion et perspectives

Le monde de l'édition va vers une homologation croissante de l'offre culturelle, qui a été favorisée par la conception du livre comme simple marchandise, entraînant la disparition de la petite édition à l'avantage des grands groupes, la disparition des librairies indépendantes, etc. Plus récemment, le livre en vient à être perçu comme un obstacle à la pure transmission des résultats de l'activité de recherche académique, les articles ou les ouvrages scientifiques pouvant être introduits sur le « marché culturel » sans égard à la qualité éditoriale et à la matérialité de l'objet-livre ; en témoignent les éditions électroniques toujours plus favorisées par les institutions finançant la recherche scientifique. Ce mouvement implique une dévaluation, par ignorance ou pure indifférence, du rôle qu'une (petite) maison d'édition indépendante et de qualité joue dans la sélection des projets éditoriaux, dans leur suivi et leur développement, jusqu'à leur transformation en ouvrages accomplis offerts à leur public potentiel. En essayant de jouer au mieux ce rôle, toute maison d'édition indépendante et de qualité assume une posture de contre-tendance par rapport aux dynamiques économiques et institutionnelles que l'on vient d'évoquer. Sa seule existence représente une alternative critique à ces dynamiques et à l'homologation culturelle qu'elles entraînent.

En assumant cette posture, MētisPresses poursuit le projet de se présenter comme un acteur culturel à part entière, dont le but est non seulement de véhiculer des idées congruentes avec ses finalités éditoriales, mais aussi de créer les conditions favorisant l'ouverture d'espaces d'échange et de pistes de réflexion. Il ne s'agit pas là d'une nouveauté, évidemment, ni une spécificité de MētisPresses. De nombreuses maisons d'édition ont su assumer ce rôle. Mais, dans une réalité où la rentabilité d'un projet prime toujours plus fortement sur toute autre considération et où les institutions qui détiennent les moyens de la production du savoir s'en arrogent souvent l'exclusivité, un tel engagement devient d'autant plus précieux qu'il est difficile à perpétuer.

A ce titre, le soutien financier et la légitimation dont bénéficie MētisPresses à travers la convention qui la lie à la Ville de Genève représentent, dans un tel contexte, un apport capital à la poursuite de son projet culturel, et viennent confirmer la pertinence de son positionnement et des choix éditoriaux qui en découlent.

#### Objectifs pour la période 2015-2018

L'activité actuelle de la maison peut être considérée comme prometteuse et les perspectives de développement nombreuses. Ayant atteint l'équilibre budgétaire, MētisPresses doit maintenant s'engager dans des investissements structuraux dans le but d'assurer sa pérennité. Les objectifs que MētisPresses s'est fixés pour la période 2015-2018 sont les suivants :

Ligne éditoriale : L'objectif est de poursuivre le projet culturel qu'incarne MētisPresses, son souci éthique de participer au débat public, de donner voix à des acteurs engagés, de fournir des outils d'analyse qui se prolongeront vers de nouvelles réflexions et actions. A ce titre, plusieurs projets d'importance sont en cours ou en prévision, parmi lesquels on peut citer quelques exemples :

- *La ville des riches et la ville des pauvres* de Bernardo Secchi, urbaniste de stature mondiale, publié dans la collection « vuesDensemble / Essais » et qui devrait toucher un large public ;
- un nouveau cours de Maurice Merleau-Ponty au Collège de France dans la collection « CHAMPcontrechamp / Grands ouvrages » ;
- dans la collection « Le métier à tisser », *Trois pommes tombaient du ciel* de Micheline Aharonian Marcom, qui se déroule pendant les années du génocide arménien et qui

verra son adaptation au cinéma en 2015 ;

- l'édition des films de Mark Lewis, célèbre cinéaste expérimental américain, dans la collection « PLANSécant » en partenariat avec le FMAC.

Engagement de personnel : Afin de mieux gérer le développement de son activité, MētisPresses devrait pouvoir compter sur de nouveaux collaborateurs. Une prise en charge accrue du travail permet l'augmentation du volume des publications, la présentation d'un éventail toujours plus large d'ouvrages à la vente et une promotion à la hauteur de leur valeur.

Augmentation salariale : L'engagement des employés n'est pas pour le moment rétribué selon une échelle salariale proportionnée au travail effectué. Une meilleure assise financière permettrait de procéder à des augmentations, si ce n'est substantielles, tout du moins méritées.

Promotion : La vente d'un livre, au-delà de sa qualité matérielle, graphique ou de contenu, dépend dans une large mesure de la visibilité qu'il peut rencontrer dans les médias et en librairie. Améliorer les stratégies de promotion, notamment en France, permettrait de toucher un plus grand nombre de personnes, de multiplier les ventes et d'accroître le rayonnement de MētisPresses dans le monde francophone.

Outils de gestion : La gestion courante des stocks de livres, le suivi des commandes, la collecte des données et leur utilisation, la comptabilité enfin, nécessitent des outils informatiques performants. MētisPresses devra prochainement investir dans de nouveaux logiciels.

## Annexe : Tableau de bord

		Valeurs cibles	2011 (15 mois)	2012	2013
<b>Indicateurs personnel</b>					
Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps	1	2	1.75	1.75
	Nombre de personnes	2	4	3	3
Personnel intermittent	Nombre de semaines par année	20			7
	Nombre de personnes	1			1
<b>Indicateurs d'activités</b>					
Nombre total de livres publiés		18	14	13	13
Nombre de livres publiés d'auteurs ou d'illustrateurs genevois		5	12	21	11
Détail des livres publiés			4 auteurs, 2 éditeurs scientifiques, 6 contributeurs	1 auteur, 6 éditeurs scientifiques, 14 contributeurs	5 auteurs, 3 éditeurs scientifiques, 3 contributeurs
Nombres de titres imprimés à Genève		0	0	0	0
Nombre de cessions de droits	Langue française et étranger	2	1	0	1
Participations à des manifestations	Festivals, rencontres	2	3	8	13
	Salons	3	2	1	1
	Expositions	0	0	0	0
Nombre d'articles et critiques concernant la maison d'édition et/ou ses publications		30	53	55	51
<b>Ratios</b>					
Part de financement Ville	Subventions Ville / total des produits	Voir plan financier	7%	6%	12%
Part d'autofinancement	Ventes et produits divers / total des produits		26%	36%	34%
Part des charges de personnel	Charges de personnel / total des charges		28%	46%	43%
Part des charges de production	Charges de production / total des charges		59%	47%	46%
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement / total des charges		14%	7%	11%